

La recette s'était élevée à 10.190 l. 1 s. 9 d.; la bonne ville de Lyon avait recueilli le pauvre comme un frère; elle l'avait logé, elle l'avait nourri. — La part des hommes était largement remplie. — Restait la part de Dieu.

Au fond de la caisse se trouvait encore une somme de 396 l. 2 s. 7 d. qui n'avait pas été employée (11).

C'était le grain de sénévé dont parle l'Évangile, « le plus petit de tous les grains. Mais voici qu'un homme le prend, le sème dans son champ; il croît et devient un grand arbre, et les oiseaux du ciel reposent sur ses branches (12). »

Les archives de la Charité ont pieusement conservé le nom de cet homme qui, sous l'inspiration de Dieu, recueillit la modique somme, la fit fructifier et vit grandir cette institution inébranlable qui n'a pas cessé d'étendre ses rameaux jusqu'à nos jours.

*Jehan Broquin* (13), encouragé par le succès d'une œuvre temporaire, dans laquelle il avait eu lui-même un rôle si actif et si plein de dévouement, conçoit la pensée d'en faire une *œuvre permanente*, idée grande et généreuse, bien capable de séduire le peuple de Lyon.

Il rédige à l'avance un projet de règlement plein de sagesse; il le soumet à l'assemblée qui s'ajourne au dimanche suivant.

Le 25 janvier 1533, étant présents les divers états de la cité, Messieurs les ecclésiastiques, les gens du Roi, les

---

(11) Archives de la Charité, E, 138.

(12) Saint Luc, Évangile, XIII, 19.

(13) Cet honorable citoyen fut porté à l'échevinage en 1534-35.